Le mariage du lieutenant André

Dijon, 9 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu, à Dijon, le mariage du lieutenant André, du 12e d'artillerie, à Vincennes, fils du ministre de la guerre, avec Mlle Bouret, fille d'un ancien industriel, juge au tribunal de commerce de Dijon.

La cérémonie civile, contrairement aux habitudes, a eu un grand éclat ; elle a eu lieu salle des Etats-de-Bourgogne, au milieu d'une assistance considérable, parmi laquelle on remarquait le premier président, le procureur général, les présidents de chambre et les magistrats de la cour d'appel, le président et les juges du tribunal civil, les généraux des brigades d'infanterie et de cavalerie, le secrétaire général et les conseillers de préfecture, le recteur de l'Université, les doyens des Facultés et les professeurs, les chefs de corps des diverses armes et des divers services, de nombreux fonctionnaires civils, les amis des deux familles, etc.

Parmi les invités, ayant place dans le cortège, on a remarqué le général Pendezec, chef d'état-major général, le général Percin, chef de cabinet ; le Préfet de la Côte-d'Or, le général de La Batut, commandant la 15e division à Dijon, le colonel Marchal et des officiers camarades du lieutenant André.

A l'entrée du cortège nuptial dans la salle des Etats, l'orchestre, placé dans une tribune, a joué la *Couronne de Lierre*.

Au moment de la signature, le Maire, M. Fournier, qui a à ses côtés ses adjoints et les membres du Conseil municipal, prononce l'allocution suivante :

Madame, monsieur,

En célébrant votre mariage, je viens d'unir dans le plus charmant couple, deux vieilles familles bourguignonnes qui ont eu pour probité et la rectitude de leur conduite, s'imposer à la confiance et à la sympathie de tous.

Le nom que vous venez de prendre, madame, restera dans l'armée française synonyme d'honneur, de droiture et de loyauté, comme celui pour vous abandonnez est dans le monde du commerce synonyme de travail, d'honnêteté et de bonté. Votre union avec M. André unira des vertus civiques qui, sous vos charmes et votre grâce, s'épanouiront comme des fleurs et répandront autour de vous leurs bienfaisantes effets.

Je vous félicite du choix réciproque que vous avez fait et je forme pour votre bonheur et votre gloire, des vœux sincères pour votre parfait bonheur.

L'orchestre joue la *Sérénade* de Widor et, à la sortie, la *Marche* de Boccherini.

De l'hôtel de ville, le cortège s'est rendu à l'église Notre-Dame, où la bénédiction nuptiale a été donnée par le chanoine Thomas, curé de la paroisse, qui, comme le maire, a prononcé une fort belle allocution.

Après la cérémonie, un déjeuner de cent vingt couverts a terminé la journée.

La situation à Henneboni

Henneboni, 9 janvier. — Le maire d'Henneboni a adressé aux ouvriers de cette ville une proclamation où il les prie de rester sourds aux sollicitations de la Bourse du Travail de Lorient ; celle-ci les a invités à se rassembler le matin, afin de permettre aux malfaiteurs de recommencer, à l'abri de leurs manifestations, leurs exploits des 1er et 2 janvier.

Cette invitation précise bien le caractère des bandes de cette région : *un mouvement révolutionnaire* — et probablement à dessous nationalistes — sous des prétexes de grèves corporatives.

Les empoisonneurs de Marseille

Marseille, 9 janvier. — L'instruction de l'affaire d'empoisonnement Massot-Hubac n'a pas avancé. On attend les conclusions des médecins qui examinent les viscères du mari empoisonné. Mais, en attendant, l'opinion, qui s'impatiente, commence toujours vivement les dépositions de la bonne, Lucie Clap, qui accuse sa maîtresse. Cette fille avait disparu, ainsi-on, ces jours derniers. Il paraît qu'il n'en est rien, mais elle ne se présente pas au Mas Dolla, chez qui elle s'est retirée » et qui fut, d'ailleurs, son intermédiaire auprès du Parquet pour transmettre sa déposition. C'est étonnant, pour le public, un sujet d'étonnement et d'après discussions.

Vieille femme assassinée

Châlon-sur-Seine, 9 janvier. — Un crime a été commis au hameau du Rocher, commune d'Amanzé, où vivait seule et dans une maison un peu retirée Mlle Bayon, âgée de soixante-dix ans.

Mlle Bayon, qu'on savait souffrante, n'avait pas été vue depuis dimanche. On se décida à pénétrer chez elle. Dans le lit en désordre et rougi par le sang, gisait la demoiselle Bayon, *le crâne horriblement ouvert ; la cervelle était répandue* un peu partout sur le lit.

Le paquet de Charolles, prévenu, retrouva dans la chambre même l'instrumentdu crime, un énorme pavé pesant plusieurs kilos. Le vol est le mobile du crime. L'assassin est inconnu.

Quadruple asphyxie

Belfort, 9 janvier. — Le caserrnier Stéphan a été trouvé asphyxié avec sa femme et ses deux filles, dans le logement qu'il occupait à la caserne Vallon. Le malheureux est dû à des émanations carbonique.

Les corps ont été transportés à l'hôpital, après les constatations.

Le malheureux caserrnier laisse un fils qui est officier.

La disparition de la « Vienne »

Toulon, 9 janvier. — Le Ministre de la Marine a adressé à la Préfecture maritime de Toulon un télégramme pour l'informer que les démentis faits aux nouvelles d'Orran par le capitaine Madsen, commandant du *Romedal*, avaient été mal reproduites par les journaux.

D'après ce télégramme, M. Madsen n'aurait pas précisé, en effet, contrairement à ce qui a été rapporté, que le navire désemparé qu'il a rencontré au large de cap Saint-Vincent, dans la journée du 29 décembre, fût bien la *Vienne*.

M. Madsen aurait même ajouté qu'il n'était pas certain que le bâtiment aperçu fût de nationalité française, de même qu'il ne pourrait préciser que le navire rencontré fût un navire de guerre ou un navire de commerce.

Bien que l'on ait demandé à Oran, aussi bien qu'ici, la confirmation du télégramme privé annonçant que le navire avait été signalé par un voilier, on n'a rien reçu au ministère qui vienne le confirmer.

La tempête en Tunisie

Tunis, 9 janvier. — Un épouvantable orage, qui a duré toute cette nuit, a causé de nouvelles inondations, qui ont occasionné de terribles ravages dans toute la région environnant Gabès.

A Thala, la neige tombe en grande abondance. On signale de Gasa une effroyable tempête.

Depuis hier soir, un épouvantable ouragan a dévasté les contrées s'étendant de Sousse à Kairouan. Les quartiers de la ville basse sont complètement inondés, les communications sont rompues, les dégâts considérables. Il est impossible de se rendre à Sousse et Kairouan, qui vient d'être séparé, a été de nouveau emporté par cette tempête.

Les lignes télégraphiques et téléphoniques sont brisées et les communications interrompues entre Sousse, Sfax et Kairouan.

Sur mer le temps est de violente ouragan, on signale à l'heure actuelle de nombreux sinistres.

Autres Pays

Les congrégations en Suisse

Berne, 9 janvier. — Le Conseil fédéral a interdit à le congrégation des Prêtres de la Croix du Mencetrol, en vertu de l'article 52 de la Constitution fédérale, de s'établir à la *Ferme du Canada, à Vallorbes*.

Un délai de trois mois est accordé à la congrégation pour mettre ordre à ses affaires.

Soixante pélerins noyés

Constantinople, 9 janvier. — Le vapeur français *Nicernais* a eu une collision avec le vapeur russe *Tsarina*, dans la baie de la Pera.

Le *Nicernais* avait à bord 750 pélerins allant à La Mecque et le *Tsarina* 650.

La cheminée du *Nicernais* étant tombée, des flammes s'élevèrent et une panique se produisit parmi les passagers. On craint qu'une soixantaine de pélerins, qui s'étaient jetés par dessus bord, n'aient péri.

En Macédoine

Salonique, 9 janvier. — On a signalé, dans la nuit du 9 janvier, quelques bandes portant de nombreuses munitions, qui traversaient la frontière près de Djumahala.

La ville de Salonique est calme mais la police cherche à désarmer la population rurale et procède à l'arrestation de tous les gens que les dossiers signalent comme dangereux.

La population rurale voit avec crainte des centaines des cadavres de nombreux bergers albanais bien armés.

Sicel bey, nouveau chef de la police, est arrivé hier.

On a ramené de Pristina à Uskub 50 soldats albanais déserteurs, et 100 soldats malades ont été transportés à l'hôpital d'Uskub. L'hôpital albanais est plein de malades.

La grève des matelots en Espagne

Santander, 9 janvier. — Les matelots du port se sont joints à la grève. Les négociations entre patrons et ouvriers pour aboutir à un arrangement ont échoué.

Madrid, 9 janvier. — Les matelots d'Alicante, de Valence, de Seville adhèrent à la grève. Un grand nombre de navires n'ont pas pu décharger leurs marchandises. Quelques compagnies de Valence et de Barcelone, ont l'intention d'enrôler des matelots français.

Russie et Japon

Paris, 9 janvier. — Dans l'ignorance où l'on se trouve sur les termes exacts de la réponse russe, il est impossible de dire où en sont les négociations à quelle est leur importance. Les agences et les correspondants des journaux communiquent des bruits que rien ne confirme ou des conversations avec des diplomates qui ne savent rien ou ne veulent rien dire. La note générale est l'espoir persistant d'une solution pacifique que d'aucuns n'attendent qu'au bout de plusieurs semaines. D'ailleurs, l'agence Havas communique la note suivante :

Certains télégrammes parus dans la presse ont annoncé que le Japon avait déjà envoyé, ou était sur le point d'envoyer des troupes en Corée.

La légation du Japon nous autorise à déclarer en toute bonne foi que le gouvernement japonais continuant à faire tous ses efforts pour le maintien de la paix, ces nouvelles sont entièrement dénuées de fondement.

Un télégramme de Tokio, daté du 8 janvier, dit que le Japon a virtuellement décidé de continuer les négociations avec la Russie.

Il n'est pas non plus exact que la réponse du gouvernement russe, mais il ne croit pas devoir lancer un ultimatum ni rompre les négociations.

Le Japon veut avant d'avoir recours à la force, faire un nouvel effort dans le but d'obtenir que la Russie modifie ses propositions.

Le conseil des ministres nippons a siégé hier, chez le vicomte Katsura, président du conseil. *La séance s'est prolongée très avant* dans la soirée. On se serait occupé de rédiger la réponse japonaise à la Russie. On saurait à la séance le président du Conseil, les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances.

Londres, 9 janvier. — Le vicomte Hayaski, ministre du Japon et le comte Benckendorf, ambassadeur de Russie se sont rendus chez le marquis de Lansdowne avec lequel ils ont eu un court entretien.

La légation japonaise à Londres aurait reçu par télégramme de Tokio le texte de la réponse de la Russie. *Il y a donc lieu de supposer* que le gouvernement anglais fait tous ses efforts pour maintenir la paix en Extrême-Orient en s'y employe activement.

Les dépêches du Japon montrent l'opinion publique toujours très excitée. *Le fait, d'ailleurs non confirmé*, que la Russie a demandé de transférer le siège des négociations à St-Pétersbourg en serait une des causes principales.

Le ministre du Japon à Petersbourg, M. Kurino, interviewé par un correspondant du *New-York Herald* affirme si fort en une solution pacifique possible.

Ce correspondant ajoute :

L'opinion à Petersbourg est que la question a quitté le domaine de la diplomatie pour entrer dans celui du ministère de la guerre, qui, du reste, a donné des ordres aux officiers de Vladivostock pour la livraison immédiate de munitions.

90,000 hommes sont embarqués par le Transsibérien.

M. Bompard, que l'on croit mieux au courant de la situation, était hier questionné par deux ambassadeurs anxieux de nouvelles.

— Je ne sais rien que par les journaux, a dit M. Bompard.

— Et nous non plus ! ont répondu les deux diplomates.

Au ministère des affaires étrangères, on ne fait que cette réponse : « La question est plus entre nos mains, mais entre celles de l'amiral Alexeïff, qui a pleins pouvoirs et communique directement avec l'empereur. »

L'ambassadeur d'Amérique, qui veut se tenir au courant de tout, a passé, hier, une heure avec M. Kurino et l'a quitté avec l'espoir que la guerre pourrait être évitée.

Le décolleté des femmes et Pie X

Rome, 9 janvier. — En recevant dernièrement le baron d'Anlas, ambassadeur de Portugal et doyen du corps diplomatique, le Pape lui a exprimé le désir de voir les femmes renoncer au décolleté » dans les réceptions du corps diplomatique auxquelles assistent des prélats et des cardinaux.

Le baron d'Anlas s'est empressé de communiquer à ses collègues ce desiratum de Pie X, que dans la société aristocratique romaine on considère comme inspiré par une prudence excessive.

Un drame au téléphone

New-York, 9 janvier. — Un drame au téléphone s'est déroulé hier à Minneapolis.

Un ingénieur de nouvelle-Orléans, nommé Garfield, ayant pour maîtresse une femme qui avait abandonné son mari, appelait ce dernier hier au téléphone et lui disait que s'il voulait attendre quelques minutes à l'appareil, il entendrait quelque chose qui l'intéresserait.

Le mari attendit et entendit la voix de sa femme suppliant Garfield de ne pas le tuer.

Après quelques minutes d'attente anxieuse, le mari entendit deux coups de revolver. Il avertit immédiatement la police, qui découvrit quelques heures après la femme et Garfield, tués à coups de revolver.

Notre Bloc-Notes

Marseille, 9 janvier. — M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, s'est embarqué aujourd'hui à bord du paquebot *Ville d'Alger*, qui l'a conduit à Oran.

Paris, 9 janvier. — A l'Institut, M. Ribot, ancien président du Conseil, du récemment nommé de la section de morale, a été élu, aux honneurs de 14 ballotages.

Pékin, 9 janvier. — Les consuls étrangers à Mou-Sibiang ont protesté unanimement contre la décision de l'administration russe, donnant aux rues des noms russes.

Encore un

Le parquet de Nantua vient de procéder à l'arrestation de l'abbé G..., vicaire à Cerdon (Ain). Il est accusé d'avoir, à maintes reprises, attiré les fillettes dans la sacristie, après les offices et les cours de catéchisme, et de s'être livré sur elles à des pratiques dégoûtantes. Les victimes seraient des enfants de sept à quatorze ans.

Un grand nombre de pères de famille qui avaient gardé longtemps le silence, se sont décidés à porter plainte contre le vicaire. Un de ces plaintes répétées que les magistrats ont fini par mettre l'immonde personnage sous les verrous.

L'abbé G... a vingt-sept ans. Chaque année, il dirigeait les pèlerinages à Lourdes et jouissait dans la région d'une grande réputation.

Un grand nombre de parents de famille qui avaient gardé longtemps le silence, se sont décidés à porter plainte contre le vicaire. Un de ces plaintes répétées que les magistrats ont fini par mettre l'immonde personnage sous les verrous.

L'abbé G... a vingt-sept ans. Chaque année, il dirigeait les pèlerinages à Lourdes et jouissait dans la région d'une grande réputation.

Un grand nombre de pères de famille qui avaient gardé longtemps le silence, se sont décidés à porter plainte contre le vicaire. Un de ces plaintes répétées que les magistrats ont fini par mettre l'immonde personnage sous les verrous.

L'abbé G... a vingt-sept ans. Chaque année, il dirigeait les pèlerinages à Lourdes et jouissait dans la région d'une grande réputation.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Les troubles d'Armentières. — Pendant toute la journée d'hier le parquet a continué le volumineux dossier des troubles d'Armentières.

Ainsi que nous l'avions fait pressentir des ordonnances de non-lieu ont été rendues en *faveur de certains inculpés*. C'est ainsi que les nommés Catteau, Duporiail, Bouquet, Lamotte, Pats, Decarlen, Rouzet, Vallart Julien et Edmond, Vermeulen, Vanardruel, Willan et Jean, Lindemeule, Spillers, Bonnet, Minne, Desmedt, Macker, Renier, Henri et Charles Pinquin, Doelercq, Daemmens, Steegens, Blondel, Note, Vasseur, Sailly, Fontaine et Rosseuw, ont été relachés.

Vingt-huit *sont renvoyés* devant le Cour d'assises : ce sont les nommés Bécue, Henri et Léon Bausart, Windich, Gobert, Vannieu, Dumont, Dhallun, Santré, Charles et Henri Halles, Berteloot, Colez, Lefèvre, Lamotte, Cordonnier, Vendrock, Buin, Mullier, Sir, Verheylst, Schier, Decarnin, Gravelin, Deckmyn, Œsiel, Dhallemmes.

Les frères Bausart et Becue qui prirent une *grande part dans les désordres d'Armentières* eurent surtout à répondre de la tentative de meurtre commise sur la personne de l'abbé Delaugère.

Le dossier de cette affaire a été transmis hier soir à la Chambre des mises en accusation qui statuera encore sur le cas de quelques inculpés.

Acte de dévouement d'un enfant à Ligny. — Vendredi soir, vers cinq heures, deux enfants âgés de 7 ans 9 mois, patinaient sur un étang situé à prox mité de l'église. Le plus vieux, Hubert Bourgeois, prix son camarade Henri Tordoit. Il attendre pendant qu'il trait chercher son goûter. Ils se rendirent ensuite ensemble au cours supplémentaire donné par l'institutrice. A son retour le jeune Bourgeois ne vit plus Tordoit.

Il le chercha et bientôtil entendit des gémissement à quelques mètres de lui. C'était son petit camarade qui disparaissait sous la glace et qui tentait pour le rapporter. N'osantant pas son courage le jeune Bourgeois se porta à son secours et parvint à le sauver d'une mort certaine. Mais, l'enfant, qui avait perdu connaissance. Enfin, ses parents parviennent à le *réchauffer. Le jeune Tordoit est, aujourd'hui*, hors de danger.

On ne saurait trop féliciter le jeune sauveur, Hubert Bourgeois, pour cet acte de dévouement.

Ecrasé par un train près d'Annœullin. — Vendredi soir, vers 8 heures, on a trouvé sur la ligne du chemin de fer, entre la gare d'Annœullin et celle de Seighain, le corps mutilé d'un chauffeur des mines de Meurchin, un nommé Fortuné Haibot-Duhamel, âgé de 40 ans, marié et père de neuf enfants.

On suppose que le malheureux aura suivi la voie pour se rendre à son domicile aux corons de la fosse et qu'il a été surpris par le train 3206.

Terrible accident à Artres. — Samedi matin, un terrible accident est survenu sur la voie ferrée, aux abords de la gare d'Artres.

Un train ouvrier venait de franchir le passage à niveau du « Fond de Caumont » quand deux douaniers en embuscade se portèrent sur la voie. Ils avaient cru, dit-on, apercevoir un fraudeur.

Mais la voie n'était pas libre. Une machine de manœuvre, refoulant vers Valenciennes deux wagons, heurtaient, l'un des douaniers, nommé Leroy.

Le malheureux fut littéralement broyé.

Aux appels de son camarade, on accourut, mais on ne retrouva que les lambeaux informes de son cadavre.

Le malheureux laisse une veuve et deux enfants en bas-âge.

Dernière Heure

MARSEILLE

Départ de M. Jonnart pour Alger

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, s'est embarqué cet après-midi, sur le paquebot *Ville d'Alger*, pour l'Algérie.

BELFORT

Quatre personnes asphyxiées

Une quatrième asphyxie causée par des émanations de gaz s'est produite à Belfort. Les cadavres de M. Stéphan, de sa femme et de ses deux filles ont été retrouvés inanimés. Malgré les soins prodigués il a été impossible de les rappeler à la vie.

TUNIS

Colonnade escroquerie

On signale une colossale escroquerie commise par un nommé Terrassini au préjudice du Gouvernement tunisien, notamment de la Banque catholique. Le montant des escroqueries s'élève à plus d'un million et demi.

ROME

Les « Chers Frères » en Italie

On vient d'ordonner la fermeture d'une école tenue par les frères de la doctrine chrétienne à Casalpiccolo. L'enquête démontre que les frères sont les adversaires des institutions du royaume et que dans leur enseignement ils attaquaient le gouvernement.

MONTEVIDEO

Révolution dans l'Uruguay

La crise continue dans l'Uruguay. Le pays est en pleine guerre civile. Quelques personnes ont déjà été tuées ou blessées. Toutes les troupes de la garnison sont parties pour l'intérieur.

L'abandon général des travaux agricoles menace de causer des pertes énormes. A Transquaral on a fait sauter le pont du chemin de fer.

TOKIO

Russie et Japon

Le gouvernement japonais dément qu'une expédition doivent être prochainement envoyée en Corée.

Ce démenti semble indiquer que le note russe reconnaît la prépondérance du Japon en Corée.

SÉOUL

Le croiseur français *Pascal* est attendu à Chemulpo.

GÊNES

Les deux croiseurs japonais *Nissim* et *Kassai*, partis ce matin, sont commandés par des Anglais, MM. Los et Peyel. Les deux navires n'ont arboré aucun pavillon.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Foot-ball. — A 2 heures 1/2, sur le terrain de la rue de Beaumont, match de championnat entre R.C. R (1) et S.C. T. (1).

A 2 heures 1/2, sur le terrain du parc Cordonnier, match de championnat entre S. R. (1) et I. C. L. (1).

A 2 heures 1/2, sur le terrain du parc Cordonnier, match de championnat entre S. R. (1) et I. C. L. (1).

A 2 heures 1/2, sur le terrain de la rue de Beaumont, match de championnat entre R. C. R. (3) et I. J. D. N. (3).

A 2 heures 1/2, sur le terrain du parc Cordonnier, match de championnat entre S. R. (3) et l'ancienne.

A 4 heures, sur le terrain du Club Moderne, match amical entre l'équipe I de cette société et l'I. C. C. (1).

A 2 heures, sur le terrain de la rue de Luxembourg : return-match entre C. D. S. (1) et I. C. C. (2).

A 2 heures, sur le terrain de l'Iris-Club-Croisin, match amical entre une équipe de cette société et l'équipe I de l'F. S. R.

Le Hockey. — A 10 heures, sur le terrain de la rue de Beaumont, entraînement de tous les équipiers du C. R.

Colombophilie. *Combats de coqs.* — Voir à la rubrique spéciale : *Jeux du Nord*.

Théâtres. — *Hippodrome*, en matinée et en soirée, *La Marmotte*, par la tournée Achard.

Théâtre Cocquet, Lilia opérette ; 20 mois après, drame. (Voir notre programme, plus loin.)

A la Roubaisienne. — Après leur travail d'été, consacré au tissage des étoffes des gymnastes nous ont fait assister à leur fête d'hiver. Ils se disposent maintenant à prendre leur repos *et se réunissent en un banquet le 17 courant*; ils trouvent une fois de plus l'occasion d'être en famille car ils y invitent les dames et parents des gymnastes.

Mais ce repas sera bien court, les répétitions pour les concours de 1905, *prennent incessamment* et l'entraînement réclame la présence de tous. Nous leur souhaitons bon courage et beaucoup de succès.

Bouchée de pain. — *Dons reçus* : Pain anonyme. Vieux vêtements. — De M. Léon Dillies, à Tourcoing : 26 kil. vieux cuir — De M. Jubé Hertogh : Vieux vêtements.

Cours municipaux de coupe — *Examen pour le professorat.* — Un examen de coupe et d'assemblage, pour le professorat, aura lieu le mercredi 27 courant.

Les intéressées devront adresser à l'administration municipale, au plus tard le 20 courant, les pièces suivantes : Demande datée et signée ; diverses le certificat de coupe, 2e degré ; un certificat justifiant de leur qualité de française et de leur domicile à Roubaix ; un certificat attestant qu'elles ont fréquenté les cours municipaux.

Les impétrantes ne pourront se présenter le jour de l'examen que sur un avis de l'administration les informant qu'elles sont autorisées à prendre part au concours.

Graves accidents de travail. — M. Auguste Meskens, 42 ans, demeurant à Mouscron, mouleur chez M. Auguste Lepouivre, s'est fait une contusion du genou droit par suite de la chûte d'une pièce de fonte. Quinze jours de repos.

— M. Louis Pollet, 41 ans, demeurant boulevard de Metz, tisserand chez M. Rogez Heyman, a été sérieusement blessé au gros orteil, par suite de l'engagement du pied gauche sous les marches de son métier.

Quatre semaines de repos.

— M. Auguste Noel, 37 ans, demeurant à Wattrelos, fileur chez les fils d'Alfred Motte, a reçu un contusion au genou droit.

Un repos de quinze jours lui a été ordonné.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines, les Flanelles et le Ménage*

Les chutes. — Mlle Darrin Joséphine, 42 ans, ménagère, rue de la Vigne, 31, s'est blessé, mercuirant rue de la Balance, 31, s'est fait une forte contusion du genou gauche en tombant dans son métier.

Trente jours d'incapacité de travail.

— Mlle Jeannette Declercq, demeurant rue Vellin, cour Cherimer, 6, doubleuse chez M. Adolphe Lesure, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant dans l'atelier.

RABAIS EXTRAORDINAIRES sur toutes les marchandises : Occasions réelles à tous les comptoirs. **CARPETTES** grandes nouveautés, 50 cent. Grande-Rue, Roubaix.

Liquidation du Palais des Nouveautés, 52-54, Grande-Rue, Roubaix.

Emission de fausse monnaie. — M. Davaine, juge d'instruction, a terminé, hier, l'enquête au sujet de l'affaire de fabrication et émission de fausse monnaie, dans laquelle sont inculpées la femme Gadonne et sa fille, demeurant à Roubaix.

Ces dernières comparaîtront devant la Cour d'assises à la prochaine session.

SAVON DU CONGO *Hors Concours 1900* **Produits Hygiéniques**

Les arrestations. — Le nommé Goethals Léon, âgé de 23 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Six 2, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion, a été mis en état d'arrestation, hier matin, rue de Mouveaux, par les agents Prieur et Mérouze.

— En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Coupillaud, juge d'instruction à Lille, en date du 6 courant, le nommé Lanfantine et Avertque, ont arrêté à son domicile, vendredi soir, vers 10 heures, le nommé Jean Marie, 31 ans, demeurant rue de Wasquehal 11, inculpée de fraude.

— Le nommé Barcene Hector, âgé de 49 ans, demeurant rue de Lannoy, 70 bis, de l'arrondissement de Lille, a été arrêté par le brigadier Courbet, à Tourcoing, cet entré chez Mme veuve Verdure, rue du Tilleul, 252, et a commandé à boire.

Au moment de payer, Barcene déclara ne pas avoir d'argent. Il a été mis en état d'arrestation et conduit à Lille hier matin.

— L'agent de sûreté Dolhaye a mis en état d'arrestation, rue de la Fontaine et Avertque, cet